

PRÉPARATION AUX ÉPIDÉMIES HIVERNALES D'IRA VIRALES

Partie I : Prévention et diagnostic

Saison 2023-2024

AVANT DE COMMENCER



Veillez **garder vos micros coupés** durant les présentations



Un **chat** est à votre disposition pour poser toutes vos questions, échanger... et passer le bonjour !



En cas de **coupure ou débit ralenti**, nous vous conseillons de **couper votre caméra**

Possibilité de se connecter par téléphone:

- +33 1 7037 2246 France

ID de réunion: 934 7004 7649

Prévention : transmission, EPI

Diagnostic

Outils d'aide

Le signalement en pratique...



Prévention : transmission, EPI

Transmission des agents infectieux

Voie aéroportée

Par la diffusion de particules contaminées de différentes tailles.

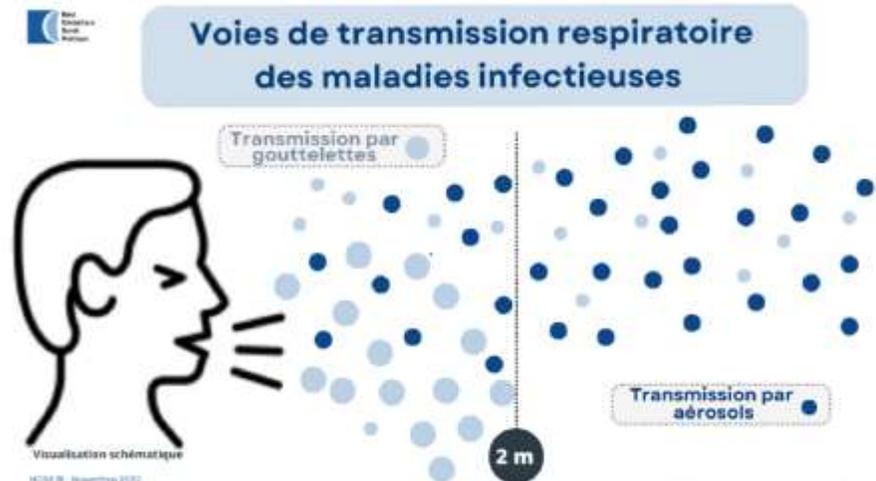


Figure 1. Schéma des voies de transmission des maladies respiratoires infectieuses, d'après le HCSP. Novembre 2022.

Voie manuportée

Contact des **mains** avec des surfaces **fraîchement** contaminées par les sécrétions.

Puis

Contact des mains avec **nez, bouche, yeux.**



Mesures de prévention

Contre la transmission **aéroportée**

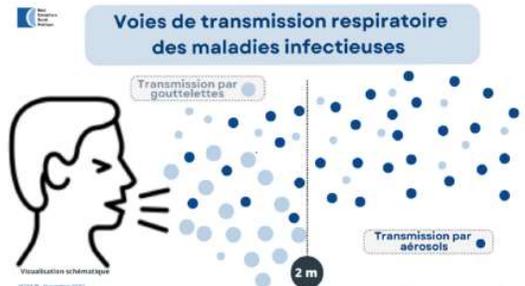


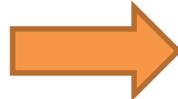
Figure 1. Schéma des voies de transmission des maladies respiratoires infectieuses, d'après le HCSP, Novembre 2022.



Le masque
L'aération des locaux



- Contre la transmission **manuportée**



L'hygiène des mains
Le bionettoyage



Voie aéroportée : un masque, lequel?

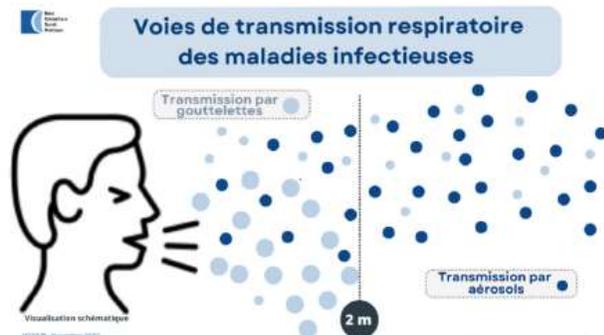


Figure 1. Schéma des voies de transmission des maladies respiratoires infectieuses, d'après le HCSP, Novembre 2022.

Masque chirurgical



1. Fait barrière aux gouttelettes dans les 2 sens
 - à l'arrivée
 - au départ
2. Facile à utiliser
3. Bien supporté



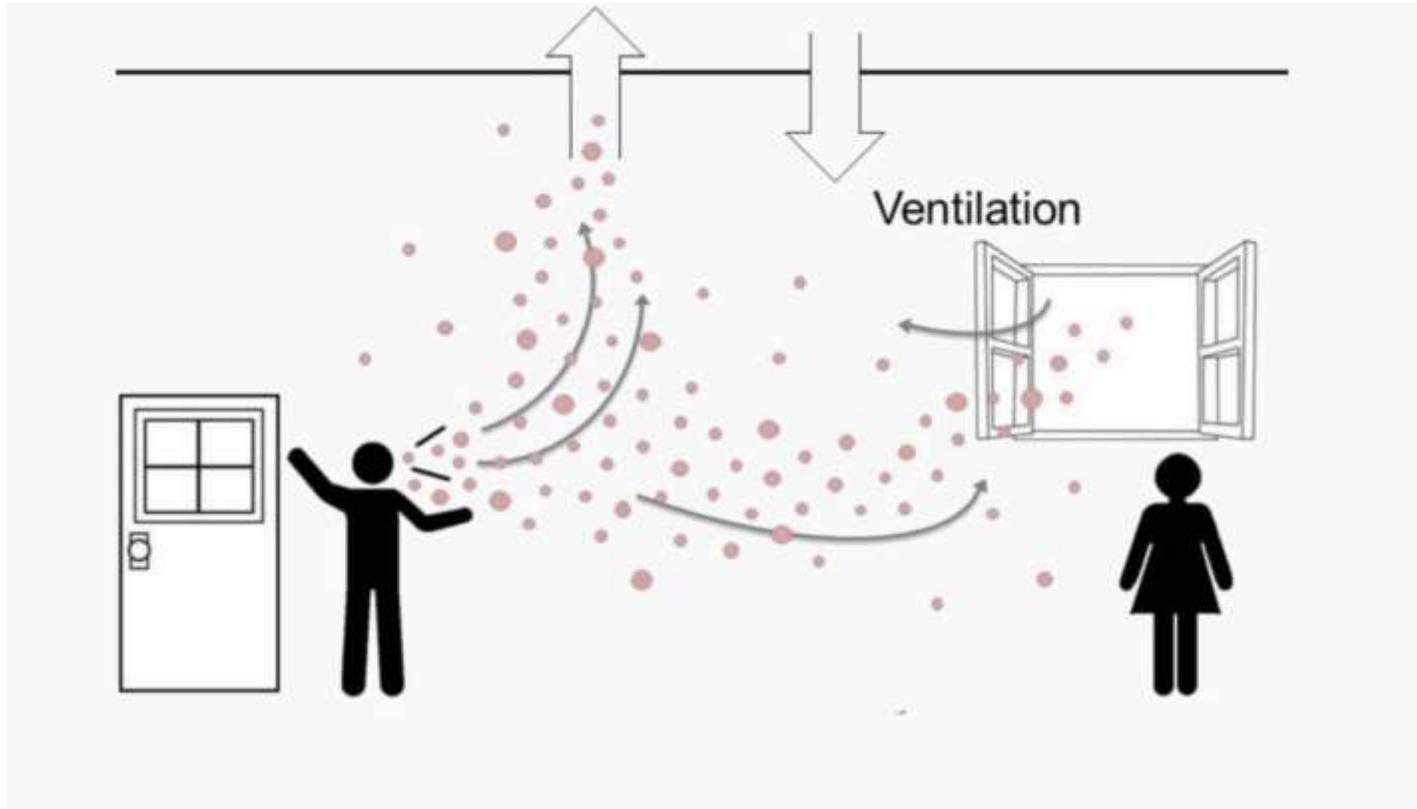
Protection respiratoire



1. Filtre l'air inspiré, utile pour
 - les agents infectieux à transmission « Air » : **tuberculose, rougeole, varicelle.**
 - les agents infectieux à transmission « gouttelettes » lors de certains soins produisant un aérosol.
2. Plus complexe à utiliser ([Fit Check](#))
3. Moins bien supportés



Voie aéroportée : ventilation/aération



Taux de renouvellement de l'air par la mesure de $[CO_2] < 800$ ppm

Ouvertures fenêtres et portes hors présence humaine 10 mn toutes les heures en période épidémique

Voie manu portée : l'hygiène des mains

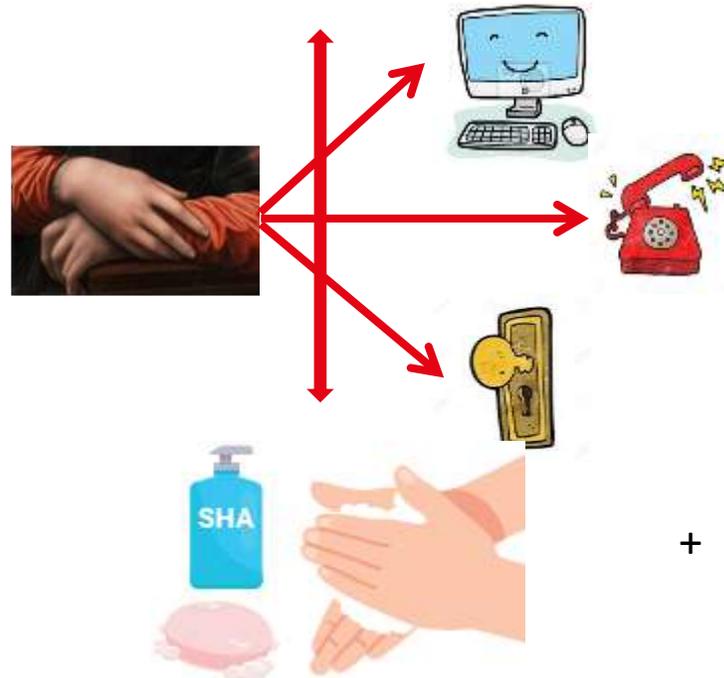


Protège

Celui qui fait l'hygiène des mains **et** son environnement



Casse la chaîne de transmission
par auto contamination



Casse la chaîne de transmission
vers l'environnement

+



Bionettoyage avec un
produit virucide EN 14476

Mesures de prévention « de base »

mesures universelles

pour la population générale

« Mesures barrières » lutter et de contrôler la transmission du virus SARS-CoV-2 efficace sur d'autres maladies infectieuses → poursuivre la mobilisation de la population générale et du grand public autour de ces acquis...



précautions standard

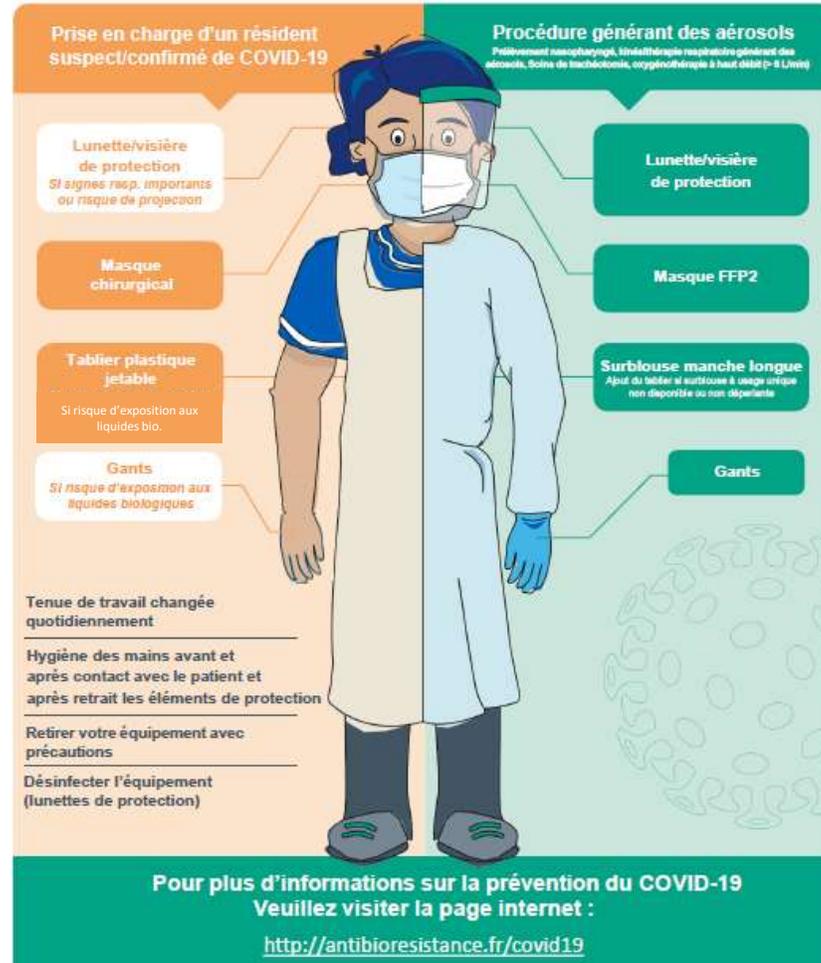
pour les soignants



Quelle protection pour quelle situation?

Précautions COVID
Grippe
Sans risque aérosol

Guide visuel de protection



Précautions
COVID/Grippe
Avec risque aérosol

- Prélèvement naso-pharyngé,
- Kinésithérapie respiratoire générant des aérosols,
- Soins de trachéotomie
- Oxygénothérapie à haut débit (> 6 L/min).

Cas concrets : Quels EPI?

1. Vous aidez Madame Charles a prendre son repas.
 - a) Elle n'a pas de signe évocateur d'IRA
 - b) Elle a des signes évocateurs d'IRA
2. Monsieur Paul revient de chez sa fille, il a de la fièvre et toussé. Sa fille vous informe qu'elle a la grippe et vous devez faire la toilette et les soins de bouche de Monsieur Paul.
3. Madame Hubert qui a un TROD grippe + ce matin doit avoir sa kiné respiratoire, quel EPI pour le kiné?
4. Monsieur Fleur est contact de Madame Hubert, il est asymptomatique, vous devez lui prendre la tension.
5. Vous avez des signes évocateurs d'IRA, quel EPI pour
 - a) La prise de tension de Monsieur Fleur
 - b) La pause café avec vos collègues

Cas concrets : Quels EPI? Réponses

	Source	Faible	Modéré	Elevé
Infections Grippe et VRS	Bulletin sur les infections respiratoires aiguës Mise à jour hebdomadaire et régionale en période de circulation virale	Pas d'épidémie	Pré ou post épidémie	Epidémie
Infection Covid-19				



1. Madame Charles : aide au repas

a) Elle n'a pas de signe évocateur d'IRA



Si risque faible



Si risque modéré

Si risque élevé

b) Elle a des signes évocateurs d'IRA



Quelque soit le niveau de risque

2. Monsieur Paul : toilette, suspect grippe (toux, fièvre)



PS et soins mouillants/souillants : tablier UU et gants (contact muqueuse) + PCG avec risque d'exposition aux liquides biologiques (toux) : masque et lunettes.

Cas concrets : Quels EPI? Réponses

	Source	Faible	Modéré	Elevé
Infections Grippe et VRS	Bulletin sur les infections respiratoires aiguës Mise à jour hebdomadaire et régionale en période de circulation virale	Pas d'épidémie	Pré ou post épidémie	Epidémie
Infection Covid-19				



3. Madame Hubert : kiné respiratoire, TROD grippe +



risque d'aérosolisation = P. complémentaires air

4. Monsieur Fleur, contact grippe, asymptomatique, prise de tension



5. Vous avec symptômes d'IRA



Cas concrets : ne pas oublier

1. L'hygiène des mains par friction technique de référence
2. Distanciation physique > 2 mètres si port du masque impossible
3. Linge, vaisselle : circuit normal
4. Déchets : EPI en déchets ménagers



Les 5 indications à L'HYGIENE DES MAINS



Diagnostic

Grippe? Covid? autre virus?

- Clinique



Virus fréquents : grippe, SARS-Cov2 (COVID-19), VRS, et autres !



Chez le sujet âgé, **signes cliniques moins spécifiques** : altération de l'état général, chutes, confusion, diarrhée

Grippe? Covid? autre virus?

• Diagnostic biologique

Sur avis médical (prescription):

Dans les formes bénignes d'IRA, non indispensable

Pour certains virus (SARS CoV-2, virus de la grippe), la confirmation diagnostic peut déboucher :

- Sur la prescription d'un traitement spécifique
- La détection précoce d'un phénomène épidémique
- La protection d'une personne à risque
- L'adaptation de la prise en charge

Naso pharyngé

Dès que possible : pas > 72 heures après les 1^{ers} signes cliniques

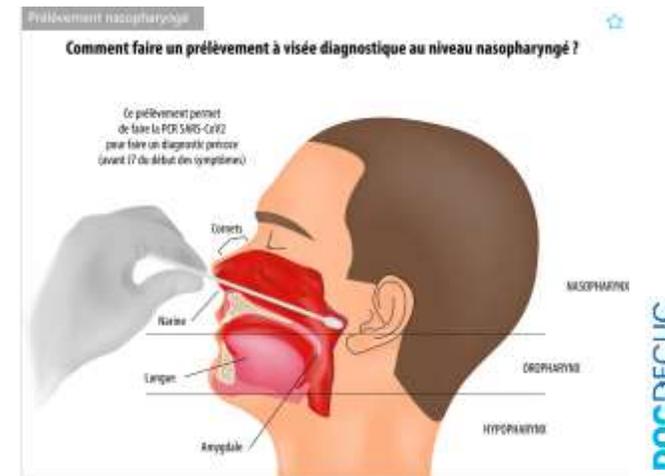
TROD? PCR?

PCR : technique de référence à réserver aux formes graves (hospitalisation)

TROD : moins sensibles, intérêt médical à l'échelon populationnel, résultat rapide.

<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=1343>

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-06/rapport_trod_grippe_covid_ves_2023.pdf



QUAND FAUT-IL FAIRE UN TROD GRIPPE ?



CPias Nouvelle Aquitaine

https://www.youtube.com/watch?v=cFgsyNuP_mQ

Outils d'aide



Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins
Région Normandie

Accueil / Thématiques / Infections respiratoires aiguës / Boite à outils infections respiratoires aiguës en EHPAD

Boite à outils infections respiratoires aiguës en EHPAD

Affiche "Prévention, diagnostic et traitement des infections respiratoires aiguës chez le sujet âgé"

Prévention, diagnostic et traitement des infections respiratoires aiguës (IRA) d'origine virale chez le sujet âgé
Saison 2023-2024

Affiche "Genially", à consulter sur écran ou à imprimer

L'affiche présente les principaux messages à retenir pour la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infection urinaire en EHPAD.

Elle s'adresse à tous les professionnels travaillant ou intervenant auprès des personnes âgées.

(Téléchargez l'affiche version 1 en pdf en suivant ce lien : Impression en A3 recommandée, ou à défaut : impression "Affiche" dans Acrobat reader ; 3 pages A4)



Centre Régional en Antibiothérapie
Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins
Equipe mobile d'Hygiène

Prévention, diagnostic et traitement des infections respiratoires aiguës (IRA) d'origine virale chez le sujet âgé

Saison 2023-2024

Les principaux messages

Le contexte

- Infections respiratoires virales : **contageuses, potentiellement graves, voire mortelles**
- Transmission interhumaine :
 - **voie aéroportée** par la diffusion de particules infectées de différentes tailles
 - **voie manuportée**
- Portes d'entrée des virus respiratoires : **muqueuses oro-pharyngées et oculaires**

La prévention

Spécifique :

- Vaccination des professionnels** contre la grippe saisonnière et la Covid-19
- Vaccination des résidents** contre la grippe saisonnière et la Covid-19

Non spécifique :

- Respect des précautions standard par les professionnels**
- Hygiène des mains par friction**
- Port du masque chirurgical en cas de signes respiratoires**
- Aération/ventilation des locaux**
- Distanciation physique**

Pour éviter les cas secondaires :
Prescription, mise en place et respect des précautions complémentaires et mesures barrières

Le diagnostic

Confirmation diagnostique : **prélèvement nasopharyngé** sur avis médical

A réaliser dès que possible (MAX 72 h après le début des symptômes)

Tests diagnostiques :
PCR simplex, idéalement multiplex (VRS, grippe, Covid-19) : technique de référence
Ou test antigénique (TROD) : simple (grippe ou Covid-19), duplex (grippe + Covid-19)

TROD : attention aux faux négatifs !

Bilan biologique et radiographie thoracique sur avis médical

Viruses fréquents : grippe, SARS-CoV-2 (Covid-19), VRS, et autres !

Chez le sujet âgé, **signes cliniques moins spécifiques** : altération de l'état général, chutes, confusion, diarrhée

Outils MATIS et PRIMO



<https://www.preventioninfection.fr/boites-a-outils/prevention-des-infections-respiratoires/>

Outils

RéPias Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins

BOÎTE À OUTILS
PRÉVENTION DES INFECTIONS RESPIRATOIRES

Compatible avec le contexte COVID
mais vise à préparer les professionnels et les usagers à l'après-COVID,
pour qu'à l'avenir, tous soient prêts à faire face aux pathologies à transmission respiratoire.

<https://www.preventioninfection.fr/boites-a-outils/prevention-des-infections-respiratoires/>

RéPias PRIMO

CHECKLIST GESTION D'UNE EPIDEMIE EN ESMS

Quel que soit le type d'épidémie, mesures immédiates

OUTILS D'ÉVALUATION

- **Check'IRA**
Outil d'évaluation des capacités de prévention des infections respiratoires pour les établissements de soins de longue durée, les modules sociaux et les usagers avertis.
- **Outil PRIMO : Epiol'EHPAD**
Un outil à utiliser en cas d'épidémie (à partir de 2 cas).
- **Respi'quiz**
Outil d'auto-évaluation des pratiques de prévention des infections respiratoires pour les professionnels de santé, quel que soit leur lieu d'exercice.

Des questions ? Consulter la forum.

Methodologie (pdf)

Tutoriel

Consulter l'outil

Consulter l'outil

Consulter l'outil

RéPias PRIMO

Checklist gestion d'une épidémie en ESMS

Mesures immédiates (dans les 24 à 48h)

Investigation Communication Formation Soins Régulation

N°	Items	Oui	Non	Date de mise en œuvre	Commentaires
1	La démarche diagnostique est lancée et les prélèvements microbiologiques réalisés, ou le micro-organisme responsable est identifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2	La définition du cas est établie de manière précise et acquise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3	Le cas source/àém identifié ou professionnel est recherché.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

OUTILS D'ÉVALUATION

• Check'IRA

Outil d'évaluation des capacités de prévention des infections respiratoires pour établissements de santé, établissements médicaux sociaux et secteur libéral.

Cet outil aide à évaluer sa préparation aux épidémies d'infections respiratoires aiguës (IRA) ou à évaluer sa gestion au décours d'un épisode d'IRA. Il peut donc être utilisé avant toute épidémie ou en post-épidémie.

• Outil PRIMO : Epid'EHPAD

Un outil à utiliser en cours d'épidémie (à partir de 3 cas).

Mise à jour : l'outil en ligne devient un document Word, disponible en 1ère page du site de PRIMO et dans la partie IAS et médico-social.

• Respi'quizz

Outil d'auto-évaluation des pratiques de prévention des infections respiratoires des professionnels de santé, quel que soit leur lieu d'exercice

↳ Consulter l'outil

↳ Consulter l'outil

↳ Consulter l'outil

<https://www.preventioninfection.fr/boites-a-outils/prevention-des-infections-respiratoires/>

Ne pas utiliser le navigateur Internet Explorer.



Établissements de santé



Établissements et services médico-sociaux



Secrs de ville

Sélectionner le type d'évaluation :



Évaluez votre préparation avant la survenue d'un épisode d'infections respiratoires



Évaluez la mise en œuvre de vos actions à la suite d'un épisode d'infections respiratoires

COMMENCER L'ÉVALUATION

CHECK'IRA

Évaluation de la Prévention du Risque Infectieux Respiratoire

Évaluez votre préparation avant la survenue d'un épisode d'infections respiratoires en Établissement et service médico-sociaux

Informations essentielles : Ne pas utiliser le navigateur Internet Explorer pour accéder à l'outil. L'outil est disponible en français et en anglais.

Identifiant :

Mot de passe :

Ne jamais divulguer ces informations à des tiers. | Mot de passe oublié ?

Plan de l'évaluation : 1/10/2023

Niveau 1

1. Les établissements de santé et les établissements de soins de santé ont une responsabilité RPII en matière d'épidémiologie. Ils ont des obligations de prévention des infections respiratoires aiguës (IRA).

✓ Marquez chaque item :

Oui

Non

N/A

Les résultats



Résultats avant la survenue d'un épisode

EHPAD Les Bois Jolis



Activité : Médico-social-ILD-SSR

Date de l'évaluation : 12-09-2022

Vous obtenez un score de 7 sur une échelle de 0 à 10.



Encore un effort ! Votre niveau de préparation pour prévenir le risque infectieux respiratoire doit encore être amélioré !

Récapitulatif de vos réponses et propositions d'actions à mettre en oeuvre

Niveau 1

1 - Vous avez des stocks disponibles :
 - de masques chirurgicaux : oui
 - d'appareils de protection respiratoire FFP2 : non
 - de Solution Hydro-Alcoolique : oui
Conseil :
Anticipez et identifiez les freins liés à l'insuffisance des stocks (responsabilités, états des commandes, délais de livra des fournisseurs, etc).

2 - Au moins 2 modèles différents d'appareils de protection respiratoire FFP2 sont disponibles : non
Conseil :
Choisissez un APR adapté à chaque utilisateur en vous basant préalablement sur des essais d'ajustement (ou fit-test proposer des modèles et des tailles d'APR adaptés aux différentes morphologies de visage.
Les essais d'ajustement sont décrits par l'INRS (AVIS N° 2018-01/SF2H du 23 mars 2018 relatif au choix et à l'utilisation adaptés protection respiratoire) : voir ici.

3 - Le test d'étanchéité des appareils de protection respiratoire FFP2 (fit check) est connu et pratiqué : oui

4 - Un protocole de prévention de la transmission des IRA est disponible et actualisé : oui

Société Française
d'Hygiène Hospitalière

AVIS N° 2018-01/SF2H du 23 mars 2018
relatif au choix et à l'utilisation adaptée d'un
appareil de protection respiratoire

Le SF2H a été créée suite à la survenue d'un cas de tuberculose chez-récidivants (CRH) nosocomiale [1]. Le choix d'un appareil de protection respiratoire (APR) de type pièce faciale filtrante (FPF) ainsi que son utilisation adaptée ont été intégrés à cette occasion. Ces APR sont indiqués systématiquement dans le cadre des protocoles « air », de leur équipement individuel dans le cadre des précautions complémentaires à guichet pour des situations présentant un risque d'atmosphère des virus gripaux (2,3).

Cet avis apporte des précisions techniques sur les conditions de choix d'un APR et de son utilisation adaptée.

Consultez également :

- Pour les modalités du choix d'un appareil de protection respiratoire :
 - La protection des personnes exposées à un risque adéquat indiquant le niveau de protection « air » (2) ou « guichet » (3) doit être adaptée à un appareil de protection respiratoire (APR) de type pièce faciale filtrante (FPF) répondant à la norme EN 12181 [4]. Ces APR peuvent filtrer l'air inspiré, l'efficacité de la protection repose sur les qualités du matériel filtrant et sur l'étanchéité au visage. Un effet, en cas d'étanchéité imparfaite, une partie de l'air inspiré n'est pas filtrée.
 - Les performances minimales exigées pour les APR doivent satisfaire une série de critères (voir l'annexe qui ne doit pas dépasser 2% pour les FFP, 5% pour les FFP2 [5]).
- Pour le choix d'un APR :
 - Il existe différentes formes d'APR : à coque dure ou souple, bec de canard ou à plat. Les masques à coque dure s'ajustent moins facilement à la morphologie du visage [6].
 - Des plusieurs normes nationales (allemandes et internationales (FFC, NF, Canada, États-Unis, Grande-Bretagne) (2, 3, 7, 8, 10)) l'est recommandée de choisir un APR adapté à chaque utilisateur en se basant sur un essai d'ajustement (ou fit-test), ce qui implique de proposer des modèles et des

Le poster, plus synthétique



CHECK'IRA

EHPAD Les Bois Jolis

Service : Médico-social-SLD-SSR

Date de l'évaluation : 12-09-2022

Résultats de l'évaluation de votre préparation à la prévention du risque infectieux respiratoire avant la survenue d'un épisode

Le score est de 7 sur une échelle de 0 à 10.



Encore un effort ! Votre niveau de préparation pour prévenir le risque infectieux respiratoire doit encore être amélioré !

Nous vous proposons 3 conseil(s) à mettre dans votre plan d'action :

Conseil n°1 : Anticipez et identifiez les freins à la rupture de stock en masques, FFP2 et/ou solution hydro-alcoolique (responsabilités, états des commandes, délais de livraison, réactivité des fournisseurs, etc.).

Conseil n°2 : Présentez le protocole à l'ensemble des professionnels. Intégrez-le également au plan de formation /d'accueil des nouveaux agents.

Conseil n°3 : Choisissez un APR adapté à chaque utilisateur en vous basant préalablement sur des essais d'ajustement (ou fit-test). Cela permet de proposer des modèles et des tailles d'APR adaptés aux différentes morphologies de visage.

Signalement des cas groupés



Signalement, nouvelles modalités



Afin de permettre le signalement et le suivi des cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) dans les établissements médico-sociaux (EMS), un nouveau dispositif de signalement dénommé **VooZIRA+** a été mis en place. Ce dispositif repose sur un circuit de déclaration unique via le [Portail de signalement des événements sanitaires indésirables](https://signalement.social-sante.gouv.fr/).

<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

À quel moment signaler ?

Signaler dès la survenue d'au moins **trois cas d'IRA parmi les résidents en quatre jours** (définition d'un cas d'IRA ci-dessous).

Cette situation correspond à l'apparition d'un **épisode de cas groupés d'IRA** survenant dans votre établissement.

Portail de signalement

Qui signale ?

Tous les EMS avec places d'hébergement :

- pour personnes âgées
- ou personnes en situation de handicap

(quel que soit le statut, privé ou public, autonome, associatif ou rattaché à un ES)

- ❖ [Hébergement pour personnes âgées](#) (Ehpa) : Ehpad et autres Ehpa, résidences autonomie, résidences seniors
- ❖ [Hébergement pour personnes en situation de handicap](#) (HPH) : MAS, FAM, IME, autres établissements pour enfants (ITEP, EEAP, IEM, Instituts pour déficient auditifs et visuels), autres établissements pour adultes (foyer de vie, foyer d'hébergement)

Les USLD et SSR, (intégrées aux établissements de santé) ne sont pas ciblés par la surveillance en EMS via le portail de signalements.

=> Une déclaration est effectuée **sur l'outil e-SIN**, via son équipe opérationnelle d'hygiène, lorsque le mode de contamination nosocomial est suspecté, que ce soit pour un patient ou un professionnel,.

1

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION Portail de signalement des événements sanitaires indésirables Se connecter

Signaler un risque pour la santé publique

Agir pour sa santé et celle des autres

Signaler un événement indésirable

EN CAS D'URGENCE
Appelez le 15

EN CAS D'INTOXICATION
Contactez le [centre antipoison le plus proche](#)

Vous souhaitez porter une réclamation sur la qualité d'un soin ou d'une prise en charge ? [Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

2

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION Portail de signalement des événements sanitaires indésirables Se connecter

Signaler un événement sanitaire indésirable

Merci de prendre le temps d'effectuer un signalement. Vous recevrez un email de confirmation à la fin.

3

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION Portail de signalement des événements sanitaires indésirables Se connecter

Signaler un événement sanitaire indésirable

Vous souhaitez être guidé pour identifier la vigilance concernée (sinon cochez une case ci-dessous)

Si la vigilance relative à votre signalement n'apparaît pas dans la liste ci-dessous, vous pouvez la retrouver en parcourant les autres catégories proposées :

Les vigilances les plus récentes | Événements indésirables associés à des soins | Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue | Cybersécurité | Observatoire national des violences en santé (ONVS)

Pharmacovigilance (dont vaccin contre la Covid-19)

Matériovigilance

Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 1ère partie
Le signalement d'un EIGS s'effectue en 2 étapes : le signalement initial (partie 1) suivi 3 mois plus tard d'une analyse des cas (partie 2)

Je suis un particulier
Vous êtes la personne concernée, un proche, un aidant, un représentant d'une institution (mairie, directeur d'école), une association d'usagers, ...

Je suis un professionnel de santé
Vous êtes un professionnel de santé ou travaillez dans un établissement sanitaire ou médico-social (gestionnaire de risque, directeur d'Ehpad), ...

Je suis un autre professionnel
Vous êtes une entreprise ou un organisme exploitant fabricant, distributeur, importateur, mandataire, ...

Suite au signalement: réception d'un mail ARS

 **ARS14-ALERTE** <ars14-alerte@ars.sante.fr>
TR: SI-VSS Notification - Portail des Signalements (IRA_VOLET1) - 512973 - 231009_Pathologies hors MDO_Seine-Maritime

A

Cc: ARS-NORMANDIE-VEILLE-SANITAIRE; ARS-NORMANDIE-DIRECTION-AUTONOMIE; CPIAS CAEN (cpias@chu-caen.fr); CPIAS; dre-normandie

 Vous avez transféré ce message le 09/10/2023 17:16.

 Guide PEC cas groupés IRA et GEA.pdf
1 MB

 IRA_Graphe Excel V 2023.xlsx
29 KB

Bonjour,

Nous accusons réception de votre signalement de cas groupé d'infections respiratoires aiguës (IRA) au sein de votre établissement

Nous vous remercions de compléter la courbe épidémique ci-jointe et de nous la transmettre par retour de mail ou par fax au 02.34.00.02.83

Cette courbe sera également à nous adresser de nouveau en cas de :

- 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
- 3 décès attribuables en moins de 8 jours
- absence de diminution de l'incidence des nouveaux cas dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle.

Vous trouverez également en pièce jointe, à toutes fins utiles, un guide présentant la conduite à tenir lors de ces situations (précautions d'hygiène, recherche étiologique...)

Enfin, en l'absence de nouveaux cas d'IRA sur une période de 14 jours, il sera nécessaire de clôturer ce signalement, en complétant le volet 2 sur le portail des signalements.

Pour toutes interrogations ou difficultés rencontrées dans la gestion de cette situation, vous pouvez contacter le **pôle de veille et sécurité sanitaire** au 0 809 400 660 ou par mail à ars14-alerte@ars.sante.fr

Restant à votre disposition

Bien cordialement

Cécile GALLE
Point Focal Régional
Direction de la santé publique - Pôle Veille et Sécurité Sanitaire
Tél: 0809 400 660
Fax: 02 34 00 02 83
Mail: ars14-alerte@ars.sante.fr

ARS Normandie
Esplanade Claude Monet, 2 place Jean Nicotelli, CS 55035, 14050 Caen Cedex 4
www.normandie.ars.sante.fr




Gestion ARS du signalement d'IRA

- Contact du déclarant par le binôme de veille si demande d'appui pour:
 - Échanger sur la situation et les mesures prises
 - Identifier les difficultés et les critères d'intervention
 - Définir les modalités de suivi et de diagnostic étiologique
- Courbe épidémique si critère de sévérité :
 - 3 décès en moins de 8 jours
 - 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
 - Absence de diminution de nouveau cas
- Volet 2 : 14 jours sans nouveau cas

Estimez-vous avoir besoin d'un appui pour l'investigation ou la gestion de l'épisode*?

Oui Non

Pour quelles raisons ? ...texte...
(Ressources humaines, d'équipements, conseils...)

Commentaire sur la gestion de l'épisode : ...texte...

appui CPias si difficultés de gestion, sur demande ARS

Merci

Des questions?

Le 19 octobre : partie II vaccination et traitement (de 13 heures à 14 heures)

Réponses aux questions

Le 26 octobre : de 13h30 à 14 heures

Le 9 novembre : de 13h30 à 14 heures

Le 16 novembre : de 13h30 à 14 heures